Federal-Provincial Working Group on
Ozone-depleting Substances and Halocarbon Alternatives

# Canada's Proposed Strategy to Accelerate the Phase-Out of Uses of CFCs and Halons and to Dispose of the Surplus Stocks:

# RESPONSE TO RECOMMENDATIONS FROM STAKEHOLDER CONSULTATIONS HELD DURING FEBRUARY, 2000

July, 2000

## INTRODUCTION:

In January 2000, the Federal-Provincial Working Group (FPWG) on Ozone-depleting Substances and Halocarbon Alternatives issued a proposed strategy for accelerating the phase-out of uses of CFCs and Halons[1]. A series of consultation sessions were held in various centres in Canada during February, 2000. The results of the consultations are presented in a Synthesis Report prepared for the FPWG by Cantox Environmental Inc[2].

This report contains the responses of the FPWG to the stakeholder recommendations made during the consultations, as described in the Synthesis Report. Following the format of the Strategy and the Synthesis Report, this report is divided into seven major sections: General Issues, Mobile Air Conditioning, Mobile Refrigeration, Household Appliances, Commercial Refrigeration and Air Conditioning, Chillers, and Halons.

For the most part, there is a response to each recommendation; however, in cases where the same response applies to more than one recommendation, the recommendations are grouped. Changes to the Strategy that the FPWG will make or are considering are described at the end of each section.

## 2. GENERAL ISSUES

### 2.1 Extended Producer Responsibility

***Stakeholder Recommendations and Government Response***

1. *Industry can and should play a key role in the development of management strategies to phase-out, collect and dispose of surplus ODS in Canada.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. Industry has taken steps to initiate such an activity, as the HRAI proposed initiative demonstrates. The Working Group anticipates that other industry sectors will become similarly engaged.

2. *Appropriate roles for both government and industry should include:*

   - *Education/communication on available alternative technologies and products;*

---

[1] Canada's Proposed Strategy to Accelerate the Phasing-Out of Uses of CFCs and Halons and to Dispose of the Surplus Stocks, Federal-Provincial Working Group on Controls Harmonization-ODS, January 14, 2000

[2] Synthesis Report – Public Consultations on Canada's Proposed Strategy to Accelerate the Phase-out of Ozone-depleting Substances, CANTOX ENVIRONMENTAL INC., March 31, 2000

- *Training of technical personnel;*
- *Developing cost impact analyses for management plans for ODS phase-out;*

Response: The FPWG agrees with this recommendation. Most of the past work on managing ODS has reflected these roles. The training program for refrigeration and air conditioning technicians is perhaps the best example of government and industry roles as set out above. The Working Group is confident that these roles will continue and improve where they can.

3. *Appropriate roles for industry in particular should include:*

   - *Development of management plans for retrofitting, converting or replacement of existing systems using CFCs and halons;*
   - *Research and development for alternative products and technologies;*
   - *Partnering with government and other stakeholders to develop management plans for phase-out, collection, and disposal of surplus ODS;*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation.

4. *For some sectors, industry can play a lead role in developing a disposal program (e.g. HRAI)*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation, and encourages other sectors to follow the example set by HRAI. Environment Canada is preparing a disposal guide to assist industry.

5. *The participation of ODS suppliers should be sought for the development of management and disposal strategies for surplus ODS in Canada.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. The HRAI proposal involves participation of the CFC suppliers. The Working Group will encourage former Halon manufacturers and Halon suppliers to become involved in a similar manner.

## 2.2 Incentives

***Stakeholder Recommendations and Government Response***

1. *Government funding should be considered in order to develop appropriate programs for the conversion/replacement of existing systems and for the collection and disposal of ODS surplus.*

Response: The FPWG, while recognizing that incentives should be provided to accelerate the conversion or replacement of existing systems, (See response to item 2 below) believes it is the responsibility of the owners of the system to fund such replacement.

2. *Accelerated Capital Cost Allowances and other tax incentives should be considered to provide mechanisms for stakeholders to finance the conversion or replacement of existing equipment.*

   Response: The FPWG agrees that economic incentives should be considered to assist and encourage owners of ODS to phase them out in accordance with the Strategy. Environment Canada is looking at what incentives would be appropriate to achieve the objectives of the Strategy, and how to implement them. It is not expected that incentives will include direct funding for conversion or replacement of existing equipment.

3. *Industry-funded buy-back programs for ODS products should be considered for certain sectors, where appropriate.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. However, it is primarily a matter for industry to implement.

4. *Alternatives manufacturers or distributors should also consider providing incentives such as rebates on new equipment being sold or installed. Some stakeholders also proposed that other incentives such as an awards program be considered.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. However, it is primarily a matter for industry to implement.

### *2.3 Disposal of ODS*

***Stakeholder Recommendations and Government Response***

1. *A program for the ultimate disposal of ODS in Canada must be established before proposals to accelerate the phase-out can be initiated.*

   Response: The FPWG does not agree with this recommendation. The Working Group does not believe it is necessary to wait for development of a formal ODS disposal program in order to accelerate the phase-out of ODS uses in Canada. Disposal technology is available, both in Canada and elsewhere. The challenge is to encourage use of the technology by the owners of the ODS.

On-going activities will help in this regard. For example, Environment Canada is preparing an ODS disposal guide which will assist owners of ODS in their disposal decisions. The HRAI program, when implemented, will also encourage and facilitate disposal of ODS.

2. *Government needs to identify and partner with private-sector organizations in order to support initiatives that could lead the development of disposal programs. The major suppliers of ODS in Canada should be approached to solicit their participation in the development of disposal programs for surplus ODS.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. It is, in fact, the essence of the proposed Strategy. The suppliers of CFCs are participating in the HRAI initiative. Some of these companies were also suppliers of Halons. The Working Group will encourage the remaining Halon suppliers to become engaged in the program as well.

3. *Priority should be given to a Canadian solution of the disposal issue to ensure proper control over disposal and to avoid passing the problem onto other countries.*

   Response: The FPWG agrees, in a general sense, with the principle of finding Canadian solutions to Canadian issues. The FPWG would prefer a Canadian solution, and the Strategy accommodates this. However, there does not need to be only a Canadian solution. The Montreal Protocol and other international agreements (e.g. the Basel Convention on Hazardous Wastes) have mechanisms in place to deal with international transport and disposal of hazardous wastes, including surplus ODS.

### *2.4 Regulatory Issues*

***Stakeholder Recommendations and Government Response***

1. *A successful strategy to accelerate the phase-out of ODS use in Canada requires a clear and comprehensive regulatory backdrop as a starting point.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. The primary role of governments under the Strategy is to provide that clear and comprehensive regulatory backdrop.

2. *Regulations need to be consistent from province to province.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. The Working Group is confident that regulatory consistency will be achieved when the

Strategy is implemented.

3. *Harmonization of regulations with US initiatives needs to be given consideration.*

   Response: The FPWG does not agree with this recommendation. The Strategy is a "made in Canada" initiative, and while harmonization with US initiatives may be desirable, it is not necessary. Important considerations relating to our trade partner include compliance with the NAFTA and not unduly disadvantaging the competitiveness of Canadian companies. These issues have been and will continue to be considered during development and implementation of the Strategy.

4. *Sufficient time to comply with regulations and appropriate communication are critical to the success of regulatory strategy.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. The Working Group will consider staggered phase-in of the Strategy's requirements for the Commercial Refrigeration sector and possibly the Chillers sector. It will also consider the time required to propose regulatory measures and inform stakeholders. Communication mechanisms will be examined and improved where appropriate.

5. *Broad, long-term vision that considers other environmental issues and the future impacts of ODS replacements needs to be considered.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. The National Action Plan[3] took important steps forward in this regard by including HFCs and other halocarbon alternatives to ODS because of their global warming potential. The Working Group expects that as initiatives like the HRAI proposal for managing disposal of CFCs and bigger concepts like Extended Producer Responsibility take hold, they will be applied to ODS alternatives as well.

6. *HCFC and HFC stakeholders should be involved in the consultations on the phase-out of CFCs and halons.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. HCFC and HFC stakeholders have been invited to participate in the consultations, and, for the most part, they have participated. However, it is up to individual companies to decide whether and to what extent they will become involved.

---

[3] National Action Plan for the Environmental Control of Ozone-Depleting Substances (ODS) and their Halocarbon Alternatives, Canadian Council of Ministers of the Environment, January 1998

### *2.5 Cost/Benefit Issues*

***Stakeholder Recommendations and Government Response***

1. *The FPWG should include a cost/benefit analysis on a sector-by-sector basis in its development of a strategy to accelerate the phase-out of ODS use in Canada.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. Environment Canada is preparing a cost-benefit study of the impacts of the Strategy on a sector by sector basis. This study will be made available to the public and decision-makers once finalized.

## 3. SECTORS

### 3.1 Mobile Air Conditioning

***Strategy Approach:***
*Prohibit refill of mobile air conditioning equipment with CFCs by 2000.*

***Stakeholder Recommendations and Government Response:***

1. *A strategy for collecting/disposing of R-12 for this sector is needed immediately. Without incentives for collection and disposal, the existing stock will quickly disappear.*

   Response: The FPWG agrees that a strategy is needed. The Working Group encourages this sector to become a partner in the HRAI proposal.

2. *Clear and effectively communicated guidelines for recovering CFCs from this sector are needed. What alternatives should be permitted? Blends need to be controlled.*

   Response: The FPWG agrees in part with this recommendation. The Environment Canada Code of Practice[4] contains guidelines for recovering CFCs from this sector. The Code of practice also recommends that special measures (unique fittings, labeling, etc..) be taken to allow service technicians to easily identify refrigerants and prevent their mixing. Many provinces require, through their regulations, that the Code of Practice be implemented. Governments' role with respect to alternatives will be limited to safety and human health and environmental protection. Industry is

[4] Environmental Code of Practice for Elimination of Fluorocarbon Emissions from Refrigeration and Air Conditioning Systems, Report EPS 1/RA/2, Environment Canada, March 1996

responsible for addressing performance and logistical (e.g. handling) aspects of alternatives.

3. *Aftermarket and vehicle manufacturer associations should be involved in addressing stewardship issues. It was suggested that these associations should meet with HRAI to explore the possibility of expanding HRAI's proposed disposal program.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation.

4. *Older cars that cannot be retrofitted conveniently should be "grandfathered."*

   Response: The FPWG does not agree with this recommendation. British Columbia and New Brunswick have regulations banning refilling air conditioning systems with CFCs. Vintage cars do not appear to be an issue in either province. However, the Working Group would welcome more information from vintage automobile clubs, etc. about the extent of need and technical difficulties that would be encountered with retrofitting.

***Proposed Revision to Strategy for Mobile Air Conditioning Sector:***

| |
|---|
| No change. |

### 3.2 Mobile Refrigeration

***Strategy Approach:***
*Prohibit refilling in the Mobile Refrigeration Sector with CFCs effective 2003.*

***Stakeholder Recommendations and Government Response:***

1. *The effective date of the regulation should be 2-3 years after announcing the regulation.*

   Response: The FPWG does not agree with this recommendation. The Working Group believes that 2003 is an appropriate implementation date. The publication of the Strategy will provide adequate warning and lead time.

2. *A strategy for collecting/disposing of R-12 for this sector is needed immediately. Without incentives for collection and disposal the existing stock will quickly disappear.*

Response: The FPWG agrees that a strategy is needed. The Working Group encourages this sector to become a partner in the HRAI proposal.

3. *Clear and effectively communicated guidelines for recovering CFCs from this sector are needed. What alternatives should be permitted? Blends need to be controlled.*

   Response: The FPWG agrees in part with this recommendation. The Environment Canada Code of Practice[5] contains guidelines for recovering CFCs from this sector. Government's role with respect to alternatives will be limited to safety and human health and environmental protection. Industry is responsible for addressing performance and logistical (e.g. handling) aspects of alternatives.

***Proposed Revision to Strategy for the Mobile Refrigeration Sector:***

| |
|---|
| No change. |

### 3.3 Household Appliances

***Strategy Approach:***
*Status quo with a ban on converting equipment to use R-12.*

***Stakeholder Recommendations and Government Response:***

1. *The status quo is the only practical and appropriate approach.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. Existing programs for recovery of CFCs from household appliances should be maintained.

2. *Measures to minimize releases (e.g., use of non-corrosive components) and maximize CFC recovery (e.g., better training of technicians, proper labeling of equipment) should be considered.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. The latter part of the recommendation is addressed through the National Action Plan, regulations and the various training programs that exist in Canada. The Working Group examines these from time to time with a view to improve

[5] Environmental Code of Practice for Elimination of Fluorocarbon Emissions from Refrigeration and Air Conditioning Systems, Report EPS 1/RA/2, Environment Canada, March 1996

them. With regard to the first part of the recommendation (use of non-corrosive fittings) the Working Group will seek input from the industry, and, as a general principle, encourages industry to improve its practices wherever practical.

3. *Suppliers of white goods should be part of the communication/education strategy.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation, and encourages industry to undertake the initiative.

**Proposed Revision to Strategy for the Household Appliances Sector:**

| |
|---|
| Existing household appliances will not be subject to an accelerated phase-out. The FPWG will explore opportunities to improve existing recovery programs and emission minimization practices. |

### 3.4 Commercial Refrigeration and Air Conditioning

***Strategy Approach:***
*Prohibit refilling with CFCs effective 2003*

***Stakeholder Recommendations and Government Response:***

1. *The refill ban as proposed is not appropriate; either more time should be allowed or a staged approach should be considered based on the size, charge amount, or power capacity of a given system (e.g., ban refill for smaller systems in 2005, medium systems in 2007, large systems in 2009).*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. The Group is considering providing a staged approach in the Strategy, as suggested. See below for suggested dates.

2. *The approach should focus on minimizing losses from existing equipment, i.e., establishing maximum leakage rates and/or minimum efficiency specifications, with penalties to provide disincentives for leaky systems to encourage conversion.*

   Response: The FPWG does not agree with this as being the primary strategy for this sector. It is primarily the *status quo*, as current practices should already minimize emissions. The future strategy should focus on

phase-out and destruction.

3. *The HRAI proposal for developing a disposal program represents an important and welcome initiative, however, there are several important issues of equitability in terms of its implementation remaining to be resolved. Industry partnerships and agreements with appropriate regulatory authorities need to be established if the Strategy is to be successful.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. Governments' role is to provide the necessary regulatory backdrop. The Working Group will work with HRAI and others to coordinate the government and industry roles.

4. *The capacity for converting existing equipment in terms of the supply of alternative refrigerant, availability of trained personnel, and capacity for storage of reclaimed CFCs should be examined in order to establish achievable target dates for a refill ban, aside from financing issues.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. One of the main reasons for considering a staged approach for this sector is to more effectively coordinate phase-out timing with existing trades and new/used refrigerant capacities.

***Proposed Revision to Strategy for the Commercial Refrigeration and Air Conditioning Sector:***

A staged refill ban will be proposed according to the following:

- Small commercial units (< 5 HP): 2004
- Medium units (5 – 30 HP): 2005
- Large industrial units (> 30 HP): 2006

### 3.5 Chillers

***Strategy Approach:***
*Limit releases of CFCs from low pressure chiller purges at less than 0.1 kg/kg air, effective 2003. Ban the refill of chillers with CFCs effective 2008*

***Stakeholder Recommendations and Government Response:***

1. *The recommendation for purge efficiency should be adopted as proposed.*

Response: The FPWG agrees with this recommendation. Some jurisdictions have already adopted that purge efficiency.

2. *A refill ban is appropriate, however the timing should be tied to the lifetime of equipment. Some flexibility should be provided to allow systems to continue to be used as long as losses/leakage rates are properly controlled. As with Commercial Refrigeration and A/C, a staged approach should be considered based on the size, charge amount, or power capacity of a given system. For example, the refill ban could be tied in with the normally scheduled overhaul of major systems.*

   Response: The FPWG agrees with the principle of a staged approach for this sector. Further consultations are underway to develop an appropriate staged refill ban schedule.

3. *The approach should focus on minimizing losses from existing equipment, i.e., establishing maximum leakage rates and/or minimum efficiency specifications, with penalties to provide disincentives for leaky systems to encourage conversion.*

   Response: The FPWG does not agree with this recommendation. The recommendation is calling for essentially the regulatory status quo. The Strategy will use a different approach to achieve higher conversion rates.

4. *The HRAI proposal for developing a disposal program represents an important and welcome initiative, however there are several important issues of equitability in terms of its implementation remaining to be resolved. Industry partnerships and Memoranda of Understanding with appropriate regulatory authorities need to be established quickly if the strategy is to be successful.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. The Working Group will work with HRAI to help address these and other issues, and help HRAI to implement their proposal.

5. *The capacity for converting existing equipment in terms of the supply of alternative refrigerant, availability of trained personnel, and capacity for storage of reclaimed CFCs should be examined in order to establish achievable target dates for a refill ban, aside from financing issues.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. A staged approach will be proposed for chillers. It will take into consideration the capacity of conversion and the strategies to reduce conversion costs.

***Proposed Revision to Strategy for the Chillers Sector:***

| |
|---|
| The FPWG will propose a refill prohibition upon major overhaul of equipment. The date at which such prohibition will take place still need to be determined. Those interested in the details of this measure should contact the chair of the FPWG to be kept informed. |

### 3.6 Halons

***Strategy Approach:***
*Prohibit refilling of portable equipment by 2003 and fixed equipment by 2005, except under permits for critical uses.*

***Stakeholder Recommendations and Government Response:***

1. *The proposed refill ban for 1211 (portables) is realistically achievable.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. Some jurisdictions have already implemented this refill ban.

2. *Some form of extension for large semi-portable systems (100 lbs or more) should be considered.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. In the case of large portable systems, greater than 25 kg, they would be considered fixed systems and be subject to the same provisions as fixed systems.

3. *The proposed refill ban for 1301 (fixed systems) is appropriate assuming some mechanism is provided to allow for "top-up" maintenance and equipment testing.*

   Response: The FPWG does not agree completely with this recommendation. Removing a charge for maintenance or equipment testing and then putting it back in the equipment will be accepted, but topping up is considered to be refilling.

4. *A mechanism to allow fixed systems to be recharged in the case of a release is needed in order to ensure continuous protection. A provision to convert to an alternative system within a given time frame (one year?) in such cases could provide a workable deterrent for accidental releases.*

Response: The FPWG agrees with this recommendation.

5. *Critical uses should be exempted from any refill ban.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. The Strategy provides for the obtaining of permits to continue to use halons for critical uses.

6. *There is a need to define critical uses precisely and to develop a mechanism for applying for an exemption from the refill ban.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. Definitions of critical uses will be done when regulations are being developed by each jurisdiction.

7. *Several representatives of the service sector suggested that a ban on use of Halon 1211 and Halon 1301 would be more appropriate than a refill ban.*

   Response: The FPWG does not agree with this recommendation. It does not provide the flexibility sought by system owners. There are also implementation and enforcement issues associated with a use ban.

8. *A more accurate estimate of the Halon inventory in Canada is needed.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation. Environment Canada will be undertaking an extensive Halons use survey this year.

9. *Supplies of Halon 1301 for critical uses need to be ensured for the foreseeable future.*

   Response: The FPWG agrees with this recommendation, but doesn't anticipate large quantities of Halon 1301 being required. The Working Group expect that users with critical uses will take appropriate measures to ensure adequate supplies for their uses.

10. *The insurance industry should be approached to explore possibilities for providing incentives to convert to alternative fire protection systems.*

    Response: The FPWG agrees with this recommendation and will discuss it with the insurance industry.

***Proposed Revision to Strategy for the Halons Sector:***

- No change for portables (Halon 1211)
- For fixed systems (Halon 1301), retain the refill ban date of 2005 but allow one recharge, under permit, between 2005 and 2010. The permit would be granted on the condition that the system is replaced by an alternative within one year of the permit being issued.

Groupe de travail fédéral-provincial sur les substances appauvrissant la couche d'ozone et les halocarbures de remplacement

Stratégie proposée par le Canada pour accélérer l'élimination progressive des utilisations de CFC et de halons et éliminer les stocks excédentaires :

# RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS FAITES À LA SUITE DES CONSULTATIONS DES INTERVENANTS TENUES EN FÉVRIER 2000

Juillet 2000

**INTRODUCTION :**

En janvier 2000, le Groupe de travail fédéral-provincial (GTFP) sur les substances appauvrissant la couche d'ozone et les halocarbures de remplacement a publié un projet de stratégie visant à accélérer l'élimination des CFC et des halons[1]. Des séances de consultation ont eu lieu dans divers centres au Canada en février 2000. Les résultats de ces consultations sont présentés dans un rapport de synthèse rédigé pour le GTFP par Cantox Environmental Inc[2].

Ce rapport contient les réponses du GTFP aux recommandations faites par les intervenants durant les consultations, décrites dans le rapport de synthèse. S'inspirant du format de la Stratégie et du Rapport de synthèse, ce rapport est divisé en sept grandes sections : Questions générales, Appareils de climatisation mobiles, Appareils de réfrigération mobiles, Électroménagers, Réfrigération et Climatisation commerciales, Refroidisseurs et Halons.

Dans l'ensemble, il y a une réponse à chaque recommandation; toutefois, dans les cas où la même réponse s'applique à plusieurs recommandations, celles-ci sont regroupées. Les changements à la stratégie qu'apportera ou qu'envisage d'apporter le GTFP sont décrits à la fin de chaque section.

## 2. QUESTIONS GÉNÉRALES

### 2.1 Responsabilité prolongée du producteur

***Recommandations des intervenants et réponse du gouvernement***

1. *L'industrie peut et devrait jouer un rôle clé dans l'élaboration de stratégies de gestion visant à éliminer progressivement, recueillir et éliminer les SACO excédentaires au Canada.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. L'industrie a pris des mesures pour lancer une telle activité, comme le montre l'initiative proposée par l'ICCCR. Le Groupe de travail prévoit que d'autres secteurs de l'industrie s'engageront de façon semblable.

2. *Les actions du gouvernement et de l'industrie devraient inclure :*

---

[1] Stratégie proposée par le Canada pour hâter l'arrêt de l'utilisation des CFC et des halons et pour en éliminer les surplus, Groupe de travail fédéral-provincial chargé de l'harmonisation des mesures de contrôle - SACO, 14 janvier 2000

[2] Rapport de synthèse – Consultations publiques sur la Stratégie proposée par le Canada pour hâter l'arrêt des utilisations des substances appauvrissant la couche d'ozone, CANTOX ENVIRONMENTAL INC., 31 mars 2000

- *éducation/communication sur les technologies et les produits de remplacement disponibles;*
- *formation du personnel technique;*
- *élaboration d'analyses d'impact pour les plans de gestion destinés à l'élimination progressive des SACO.*

Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. La plupart des travaux antérieurs en matière de gestion des SACO ont inclus ces actions. Le programme de formation des techniciens en réfrigération et climatisation est probablement le meilleur exemple des interventions du gouvernement et de l'industrie mentionnées ci-dessus. Le Groupe de travail est certain qu'elles continueront et s'amélioreront, le cas échéant.

3. *Les actions pour l'industrie, en particulier, devraient inclure :*

   - *l'élaboration de plans de gestion sur la modernisation, la conversion ou le remplacement des systèmes existants utilisant des CFC et des halons;*
   - *la recherche et développement pour des produits et des technologies de remplacement;*
   - *l'établissement de partenariats avec le gouvernement et d'autres intervenants dans le but d'élaborer des plans de gestion pour l'élimination progressive, la collecte et l'élimination des SACO excédentaires.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation.

4. *Pour certains secteurs, l'industrie peut jouer un rôle de chef de file dans l'élaboration d'un programme d'élimination (p. ex. ICCCR)*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation et encourage les autres secteurs à suivre l'exemple donné par l'ICCCR. Environnement Canada prépare actuellement un guide sur l'élimination pour aider l'industrie.

5. *Il faudrait chercher à obtenir la participation des fournisseurs de SACO dans l'élaboration de stratégies de gestion et d'élimination des SACO au Canada.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. La proposition de l'ICCCR implique la participation des fournisseurs de CFC. Le Groupe de travail encourage les anciens producteurs de halons et les fournisseurs de halons à participer de façon semblable.

## 2.2 Incitatifs

***Recommandations des intervenants et réponse du gouvernement***

1. *Il faudrait envisager un financement gouvernemental afin d'élaborer les programmes appropriés pour la conversion ou le remplacement des systèmes existants et la collecte et l'élimination des SACO excédentaires.*

   Réponse : Le GTFP, tout en reconnaissant que des incitatifs devraient être créés afin d'accélérer la conversion ou le remplacement des systèmes existants, estime que c'est la responsabilité des propriétaires des systèmes de payer pour de tels remplacements. (Voir la réponse au point 2 ci-dessous).

2. *Il faudrait prévoir des déductions accélérées pour amortissement et autres incitatifs fiscaux pour fournir des mécanismes permettant aux intervenants de financer la conversion ou le remplacement de l'équipement existant.*

   Réponse : Le GTFP reconnaît qu'il faudrait envisager des incitatifs économiques pour aider et encourager les propriétaires de SACO à les éliminer progressivement, conformément à la Stratégie. Environnement Canada étudie les incitatifs qui seraient appropriés pour atteindre les objectifs de la Stratégie, et la façon de les mettre en oeuvre. On ne devrait pas s'attendre à ce que les incitatifs comprennent un financement direct du remplacement de l'équipement.

3. *Il faudrait envisager des programmes de rachat financés par l'industrie pour les produits contenant des SACO de certains secteurs, le cas échéant.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Toutefois, la mise en oeuvre de ces programmes incombe principalement à l'industrie.

4. *Les fabricants ou distributeurs de produits de remplacement doivent également songer à fournir des incitatifs, comme des rabais sur le nouvel équipement vendu ou installé. Certains intervenants ont aussi proposé l'étude d'autres incitatifs, comme un programme de subventions.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Toutefois, la mise en oeuvre de ces programmes incombe principalement à l'industrie.

### *2.3 Élimination des SACO*

***Recommandations des intervenants et réponse du gouvernement***

1. *Un programme visant l'élimination définitive des SACO au Canada doit être mis sur pied avant qu'on puisse faire des propositions visant à accélérer l'élimination progressive.*

Réponse : Le GTFP n'est pas d'accord avec cette recommandation. Le Groupe de travail ne croit pas qu'il soit nécessaire d'attendre l'élaboration d'un programme officiel d'élimination des SACO pour accélérer l'élimination progressive de l'utilisation de ces substances au Canada. La technologie d'élimination existe, aussi bien au Canada qu'à l'étranger; le défi est d'encourager les propriétaires de SACO à l'utiliser.

Les activités en cours seront utiles à cet égard. Par exemple, Environnement Canada prépare un guide sur l'élimination des SACO, qui aidera les propriétaires de ces substances dans leurs décisions en matière d'élimination. Lorsqu'il sera mis en oeuvre, le programme de l'ICCCR encouragera et facilitera l'élimination des SACO.

2. *Le gouvernement doit identifier les organismes du secteur privé entrer en partenariat avec eux afin d'appuyer les initiatives qui pourraient mener à l'élaboration de programmes d'élimination. Il faudra prendre contact avec les principaux fournisseurs de SACO au Canada pour solliciter leur participation à l'élaboration de programmes d'élimination des SACO excédentaires.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. C'est, en fait, l'essence de la stratégie proposée. Les fournisseurs de CFC participent à l'initiative de l'ICCCR. Quelques-unes de ces entreprises sont aussi des fournisseurs de halons. Le Groupe de travail encouragera les autres fournisseurs de halons à participer eux aussi au programme.

3. *Il faudrait accorder la priorité à une solution canadienne au problème d'élimination afin d'assurer un contrôle adéquat de l'élimination et d'éviter de transférer le problème à d'autres pays.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord, de façon générale, avec le principe d'identification de solutions canadiennes à des problèmes canadiens. Il préfère une solution canadienne, ce que permet la Stratégie. Il n'est cependant pas nécessaire que ce soit seulement une solution canadienne. Le Protocole de Montréal et d'autres accords internationaux (p. ex. la Convention de Bâle sur les déchets dangereux) ont en place des mécanismes portant sur le transport international et l'élimination des déchets dangereux, y compris les SACO excédentaires.

### *2.4 Questions réglementaires*

***Recommandations des intervenants et réponse du gouvernement***

1. *Le succès d'une stratégie visant à accélérer l'élimination progressive des SACO au Canada nécessite comme point de départ un cadre réglementaire clair et complet.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Dans cette stratégie, le principal rôle des gouvernements consiste à fournir un cadre réglementaire clair et complet.

2. *Les règlements doivent être uniformes d'une province à l'autre.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Il est confiant que l'on atteindra cette uniformisation réglementaire une fois la Stratégie mise en oeuvre.

3. *Il faut étudier la question de l'harmonisation des règlements avec les initiatives américaines.*

   Réponse : Le GTFP n'est pas d'accord avec cette recommandation. La Stratégie est une initiative « fabriquée au Canada » et, même s'il est souhaitable de l'harmoniser avec les initiatives américaines, ce n'est pas nécessaire. Ce qui est important en ce qui concerne notre partenaire commercial, c'est la conformité avec l'ALENA et de ne pas nuire indûment à la compétitivité des entreprises canadiennes. On a tenu compte de ces questions lors de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la Stratégie, et on continuera à le faire.

4. *Laisser suffisamment de temps pour se conformer aux règlements, et des communications appropriées sont des facteurs essentiels du succès de la stratégie réglementaire.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Il étudiera l'adoption échelonnée des exigences de la Stratégie pour le secteur de la réfrigération commerciale et probablement celui des refroidisseurs. La stratégie tiendra compte du temps requis pour proposer des mesures réglementaires et en informer les intervenants. Les mécanismes de communication seront également examinés et améliorés le cas échéant.

5. *Il faut avoir une vaste vision à long terme qui tient compte d'autres questions environnementales et des impacts futurs des produits de remplacement des SACO.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Le Plan

d'action national[3] a pris d'importantes mesures à ce sujet en incluant les HFC et d'autres produits de remplacement des SACO à base d'halocarbures en raison de leur potentiel de réchauffement du globe. Le Groupe de travail espère qu'à mesure que s'établiront les initiatives comme la proposition de l'ICCCR pour la gestion de l'élimination des CFC et les concepts plus vastes, comme la responsabilité prolongée des producteurs, ils s'appliqueront également aux produits de remplacement des SACO.

6. *Les intervenants concernés par les HCFC et les HFC devraient prendre part aux consultations sur l'élimination progressive des CFC et des halons.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Les intervenants concernés par les HCFC et les HFC ont été invités à participer aux consultations, et la plupart l'ont fait. Il appartient cependant à chaque entreprise de décider à quel point elle veut s'engager.

### *2.5 Questions de coût/bénéfice*

***Recommandations des intervenants et réponse du gouvernement***

1. *Le GTFP devrait inclure une analyse coût/bénéfice, secteur par secteur, dans son élaboration d'une stratégie visant à accélérer l'élimination progressive des SACO au Canada.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Environnement Canada fait une étude coût-bénéfice des impacts de la Stratégie, secteur par secteur. Cette étude sera mise à la disposition du public et des décideurs lorsque complétée.

## 3. SECTEURS

### 3.1 Appareils de climatisation mobiles

*Approche stratégique : Interdire le remplissage des appareils de climatisation mobiles avec des CFC en 2000.*

***Recommandations des intervenants et réponse du gouvernement :***

1. *Il faut avoir immédiatement une stratégie visant à recueillir et à éliminer le R-12 dans ce secteur. Sans incitatifs pour le ramassage et l'élimination, les stocks existants disparaîtront rapidement dans le commerce.*

---

[3] Plan d'action national pour le contrôle environnemental des substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) et de leurs halocarbures de remplacement, Conseil canadien des ministres de l'environnement, janvier 1998

Réponse : Le GTFP est d'accord avec le fait qu'une stratégie est nécessaire. Il encourage ce secteur à devenir un partenaire de la proposition de l'ICCCR.

*Il faut des lignes directrices claires et communiquées efficacement pour la récupération des CFC de ce secteur. Quels produits de remplacement doivent être permis? Les mélanges doivent être réglementés.*

Réponse : Le GTFP est d'accord en partie avec cette recommandation. Le code de pratiques d'Environnement Canada[4] contient des lignes directrices concernant la récupération des CFC de ce secteur. Le Code de pratiques recommande aussi que des mesures spéciales (embouts uniques, étiquetage, etc.) soient adoptées afin de permettre aux techniciens d'identifier les frigorigènes et de prévenir leur mélange. Plusieurs provinces, exigent par le biais de leur réglementation, que le Code de pratiques soit appliqué. Le rôle du gouvernement en ce qui a trait aux produits de remplacement se limitera à protéger la sécurité et la santé humaines et l'environnement. L'industrie est responsable des aspects performance et logistique (p. ex. manutention) des produits de remplacement.

3. *Le marché secondaire et les associations de fabricants de véhicules devraient être impliqués dans l'étude des questions de gérance. On a avancé que ces associations devraient rencontrer l'ICCCR pour examiner la possibilité d'élargir le programme d'élimination proposé par l'ICCCR.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation.

4. *Les vieilles autos qui ne peuvent pas être modifiées facilement devraient bénéficier d'une clause d'antériorité.*

   Réponse : Le GTFP n'est pas d'accord avec cette recommandation. La Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick ont des règlements qui interdisent le remplissage des systèmes de climatisation avec des CFC. Il ne semble pas y avoir d'exceptions pour les vieilles autos dans aucune de ces provinces. Cependant, le Groupe de travail aimerait avoir plus d'information de la part des clubs de vieilles automobiles, etc. au sujet des besoins et des difficultés techniques lors de la modification de ces véhicules.

***Révision proposée de la stratégie destinée au secteur des appareils de climatisation mobiles :***

---

[4] Code de pratiques environnementales pour l'élimination des rejets dans l'atmosphère de fluorocarbure provenant des systèmes de réfrigération et de conditionnement de l'air, rapport EPS 1/RA/2, Environnement Canada, mars 1996.

| |
|---|
| Aucun changement. |

### 3.2 Appareils de réfrigération mobiles

***Approche stratégique :*** *Interdire le remplissage des appareils de réfrigération mobiles avec des CFC à partir de 2003.*

***Recommandations des intervenants et réponse du gouvernement :***

1. *Le règlement devrait entrer en vigueur 2 à 3 ans après son annonce.*

   Réponse : Le GTFP n'est pas d'accord avec cette recommandation. Il croit que 2003 est une date appropriée pour la mise en oeuvre. La publication de la Stratégie fournira un délai suffisant.

2. *Il faut avoir immédiatement une stratégie pour la collecte et l'élimination du R-12 dans ce secteur. Sans incitatifs pour le ramassage et l'élimination, les stocks existants disparaîtront rapidement dans le commerce.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec le fait qu'une stratégie est nécessaire. Il encourage ce secteur à devenir un partenaire de la proposition de l'ICCCR.

3. *Il faut des lignes directrices claires et communiquées efficacement pour la récupération des CFC de ce secteur. Quels produits de remplacement doivent être permis? Les mélanges doivent être réglementés.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord en partie avec cette recommandation. Le Code de pratiques d'Environnement Canada[5] contient des lignes directrices concernant la récupération des CFC de ce secteur. Le rôle du gouvernement en ce qui a trait aux produits de remplacement se limitera à protéger la sécurité et la santé humaines et l'environnement. L'industrie est responsable des aspects performance et logistique (p. ex. manutention) des produits de remplacement.

***Révision proposée de la Stratégie pour le secteur des appareils de réfrigération mobiles :***

---

[5] Code de pratiques environnementales pour l'élimination des rejets dans l'atmosphère de fluorocarbure provenant des systèmes de réfrigération et de conditionnement de l'air, rapport EPS 1/RA/2, Environnement Canada, mars 1996

| |
|---|
| Aucun changement. |

### 3.3 Électroménagers

***Approche stratégique*** : *Statu quo avec interdiction de convertir l'équipement pour utiliser le R-12.*

***Recommandations des intervenants et réponse du gouvernement :***

1. *Le statu quo est la seule approche pratique et appropriée.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Les programmes existants pour la récupération des CFC des électroménagers devraient être maintenus.

2. *Il faudrait examiner des mesures visant à minimiser les rejets (p. ex. utiliser des composantes non corrosives) et à maximiser la récupération des CFC (p. ex. meilleure formation des techniciens, étiquetage approprié de l'équipement).*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. La dernière partie de la recommandation est traitée par le biais du Plan d'action national, des règlements et des divers programmes de formation qui existent au Canada. Le Groupe de travail les examine régulièrement afin de les améliorer. Quant à la première partie de la recommandation (utiliser des composantes non corrosives), le Groupe de travail cherchera à obtenir de l'information de l'industrie et, comme principe général, encourage l'industrie à améliorer ses pratiques, le cas échéant.

3. *Les fournisseurs d'électroménagers devraient faire partie de la stratégie de communication et d'éducation.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation et encourage l'industrie à entreprendre l'initiative.

**Révision proposée de la Stratégie pour le secteur des électroménagers :**

| |
|---|
| Les appareils électroménagers ne seront pas sujet à une élimination accélérée. Le GTFP examinera les façons d'améliorer les programmes existants de récupération et recyclage et de réduction des émissions pour ce secteur. |

### 3.4 Réfrigération et climatisation commerciales

***Approche stratégique :*** *Interdire le remplissage avec des CFC à compter de 2003*

***Recommandations des intervenants et réponse du gouvernement :***

1. *L'interdiction de remplissage telle qu'elle est proposée n'est pas appropriée; il faudrait soit allouer plus de temps, soit examiner une approche par étapes basée sur la taille, la charge ou la puissance d'un système donné (p. ex. interdire le remplissage des petits systèmes en 2005, des systèmes moyens en 2007, des gros systèmes en 2009).*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Il étudie actuellement la possibilité d'incorporer une approche par étapes dans la Stratégie. Voir plus bas pour dates proposées.

2. *L'approche devrait se concentrer sur la réduction des pertes par l'équipement existant, c.-à-d. fixer des quantités maximums pour les fuites et/ou une efficacité minimum, accompagnées de pénalités servant de contre-incitation pour les systèmes qui fuient et ainsi encourager leur conversion.*

   Réponse : Le GTFP n'est pas d'accord pour dire que c'est la principale stratégie pour ce secteur. C'est principalement le *statu quo*, étant donné que les pratiques actuelles devraient déjà minimiser les émissions. La future stratégie devrait porter sur l'élimination progressive et la destruction.

3. *La proposition de l'ICCCR de mettre au point un programme d'élimination est une initiative importante et bienvenue; toutefois, il reste à résoudre plusieurs importantes questions d'équitabilité concernant sa mise en oeuvre. Il faut établir des partenariats avec l'industrie et des ententes avec les autorités réglementaires appropriées pour que la Stratégie soit couronnée de succès.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Le rôle des gouvernements est de fournir le cadre réglementaire nécessaire. Le Groupe de travail collaborera avec l'ICCCR et autres organismes afin de coordonner les rôles du gouvernement et de l'industrie.

4. *La capacité de convertir l'équipement existant en termes d'approvisionnement en réfrigérant de remplacement, de disponibilité de personnel compétent et de capacité de stockage des CFC récupérés devrait être envisagée afin de fixer des dates cibles raisonnables pour une interdiction de remplissage, outre les questions de financement.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Une des principales raisons pour envisager une approche par étapes pour ce secteur est de mieux faire correspondre l'élimination progressive avec les capacités existantes de conversion.

***Révision proposée de la Stratégie pour le secteur de la réfrigération et de la climatisation commerciales :***

Une interdiction de remplissage par étapes sera proposée:

- petites unités commerciales (< 5 HP) : 2004
- unités moyennes (5 – 30 HP) : 2005
- grandes unités industrielles (> 30 HP) : 2006

### 3.5 Refroidisseurs

***Approche stratégique :*** *Limiter les rejets de CFC des purges de refroidisseurs à basse pression à moins de 0,1 kg/kg d'air, à compter de 2003. Interdire le remplissage des refroidisseurs avec des CFC à compter de 2008*

***Recommandations des intervenants et réponse du gouvernement :***

1. *La recommandation concernant l'efficacité de la purge devrait être adoptée telle que proposée.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Certaines instances ont déjà adopté cette valeur d'efficacité de la purge.

2. *Une interdiction de remplissage est appropriée; toutefois, le délai devrait être lié à la vie utile de l'équipement. Il faudrait prévoir une certaine souplesse pour permettre de continuer d'utiliser ces systèmes aussi longtemps que les pertes et les fuites sont bien contrôlées. Comme dans le cas de la réfrigération et de la climatisation commerciales, il faudrait envisager une approche par étapes basée sur la taille, la charge ou la puissance d'un système donné. Par exemple, l'interdiction de remplissage pourrait être liée à la maintenance normale des gros systèmes.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec les principes d'une approche par étapes pour ce secteur. D'autres consultations sont en cours afin de mettre au point un calendrier approprié pour l'interdiction de remplissage par étapes.

3. *L'approche devrait se concentrer sur la réduction des pertes de l'équipement existant, c.-à-d. fixer des quantités maximums pour les fuites et/ou une efficacité minimum, accompagnées de pénalités servant de contre-incitation pour les systèmes qui fuient et ainsi encourager leur conversion.*

Réponse : Le GTFP n'est pas d'accord avec cette recommandation. La recommandation prévoit essentiellement le *statu quo* réglementaire. La Stratégie utilisera une approche différente pour atteindre un taux de conversion plus élevé.

4. *La proposition de l'ICCCR de mettre au point un programme d'élimination est une initiative importante et bienvenue; toutefois, il reste à résoudre plusieurs importantes questions d'équitabilité concernant sa mise en oeuvre. Il faut établir des partenariats avec l'industrie et des ententes avec les autorités réglementaires appropriées pour que la Stratégie soit couronnée de succès.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Il collaborera avec l'ICCCR pour régler ces problèmes et d'autres du même genre, et l'aidera à mettre sa proposition en oeuvre.

5. *La capacité de convertir l'équipement existant en termes d'approvisionnement en réfrigérant de remplacement, de disponibilité de personnel compétent et de capacité de stockage des CFC récupérés devrait être examinée afin de fixer des dates cibles raisonnables pour une interdiction de remplissage, outre les questions de financement.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Une approche par étapes sera proposée pour les refroidisseurs. Elle considérera la capacité de conversion et les stratégies visant à réduire les coûts de conversion.

***Révision proposée de la Stratégie pour le secteur des refroidisseurs :***

| |
|---|
| Le GTFP proposera une interdiction de remplissage des refroidisseurs suite à un entretien majeur de l'équipement. La date à laquelle cette interdiction prendra effet est à déterminer. Les intervenants intéressés aux détails de cette mesure sont priés de contacter le président du Groupe de travail afin qu'ils les informent à mesure que des décisions seront prises. |

### 3.6 Halons

***Approche stratégique :*** *Interdire le remplissage de l'équipement portatif à compter de 2003, et de l'équipement stationnaire à compter de 2005, sauf dans les cas de permis pour utilisations critiques.*

***Recommandations des intervenants et réponse du gouvernement :***

1. *L'interdiction de remplissage proposée pour le 1211 (équipement portatif) est réaliste.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Certaines juridictions ont déjà mis cette interdiction en place.

2. *Il faudrait étudier une certaine forme de prolongation pour les gros systèmes semi-portatifs (100 lb ou plus).*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Dans le cas des gros systèmes portatifs, plus de 25 kg, ils seraient considérés comme des systèmes stationnaires et assujettis aux mêmes dispositions.

3. *L'interdiction de remplissage proposée pour le 1301 (systèmes stationnaires) est appropriée à condition de permettre le complément de plein et la recharge suite à un entretien ou à une mise à l'essai de l'équipement.*

   Réponse : Le GTFP n'est pas entièrement d'accord avec cette recommandation. Retirer une charge pour l'entretien ou la mise à l'essai d'équipement et la remettre en place par la suite sera accepté, mais faire un complément de plein est considéré comme un remplissage.

4. *Un mécanisme permettant de recharger les systèmes stationnaires dans le cas d'un rejet est nécessaire afin d'assurer une protection continue. Dans ces cas, une disposition prévoyant la conversion à un système de remplacement dans un délai donné (un an ?) pourrait avoir un effet préventif raisonnable sur les rejets accidentels.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation.

5. *Les utilisations critiques devraient être exemptées de toute interdiction de remplissage.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. La Stratégie prévoit l'émission de permis pour les utilisations critiques.

6. *Il faut définir de façon précise les utilisations critiques et mettre au point un mécanisme prévoyant l'application d'une exemption de l'interdiction de remplissage.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. On définira les utilisations critiques lors de l'élaboration des règlements par chaque instance.

7. *Plusieurs représentants du secteur des services ont suggéré qu'une interdiction d'utiliser le halon 1211 et le halon 1301 serait plus appropriée qu'une interdiction de remplissage.*

   Réponse : Le GTFP n'est pas d'accord avec cette recommandation. Elle ne fournit pas la souplesse recherchée par les propriétaires de systèmes. Il y a aussi des questions de mise en application et de conformité associés à une interdiction d'utilisation.

8. *Il faut une évaluation plus précise des stocks de halons au Canada.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation. Environnement Canada entreprendra cette année une étude exhaustive sur l'utilisation des halons.

9. *Les approvisionnements en halon 1301 pour les utilisations critiques doivent être assurés pour un avenir prévisible.*

   Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation, mais ne prévoit pas que de grandes quantités de halon 1301 soient nécessaires. Le Groupe de travail s'attend à ce que les utilisateurs prendront les mesures appropriées afin d'assurer leur approvisionnement pour les utilisations critiques.

10. *Il faudrait consulter l'industrie des assurances pour étudier les possibilités de fournir des incitatifs afin de faire adopter des systèmes de remplacement pour la lutte contre les incendies.*

    Réponse : Le GTFP est d'accord avec cette recommandation et en discutera avec l'industrie des assurances.

***Révision proposée de la Stratégie pour le secteur des halons :***

- Aucun changement pour les portables (Halon 1211)
- Pour les systèmes stationnaires, ne permettre qu'un remplissage entre 2005 et 2010 sujet à l'obtention d'un permis. Un permis serait délivré à la condition que le système soit remplacé par un système de remplacement dans l'année suivant l'émission du permis.